

AVANT L'EXAMEN DU PERMIS JE CHOISIS DE ME FORMER EN CONDUITE SUPERVISÉE !



mob'incub

Continuer à s'entraîner avant le permis

- Permet de gagner de l'expérience supplémentaire
- Idéal pour se perfectionner avant l'examen

Plus de pratique, moins de stress

- Conduite dans des situations variées
- Permet de prendre confiance au volant

Une solution flexible

- Accessible à partir de 18 ans
- Pas de durée minimum imposée
- Peut être mise en place après un échec à l'examen

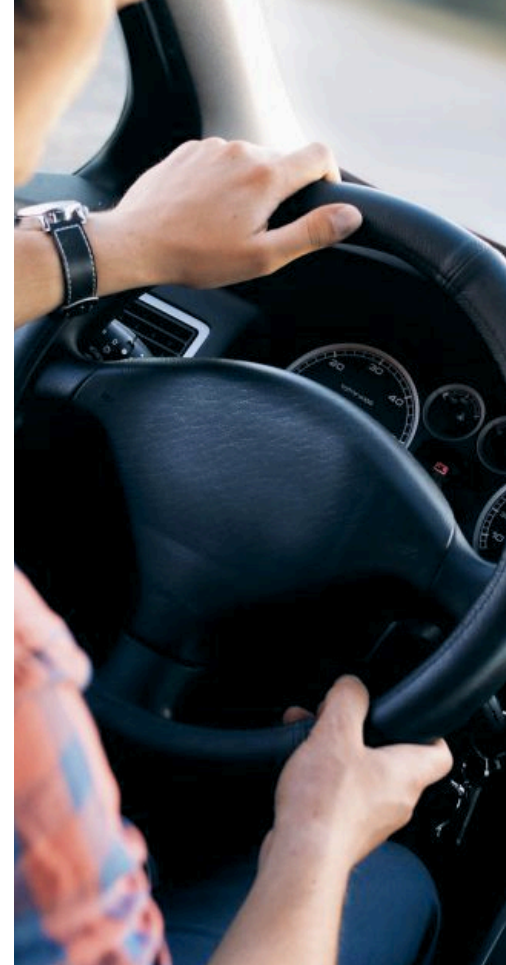
Une formation plus complète

- Permet de corriger ses erreurs
- Améliore la maîtrise du véhicule
- Renforce les compétences de conduite





J'AI CHOISI L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE



DÈS 15 ANS



Plus d'expérience avant le permis

- Possibilité de conduire dès 15 ans
- Acquisition d'une grande expérience de conduite avant l'examen
- Plus de kilomètres parcourus donc plus d'aisance au volant

Meilleures chances de réussite

- Taux de réussite à l'examen plus élevé
- Meilleure compréhension des situations de circulation
- Développement progressif des réflexes de conduite

Une conduite plus sûre

- Les conducteurs issus de la conduite accompagnée ont moins d'accidents
- Apprentissage progressif et plus serein

Des avantages après le permis

- Période probatoire réduite à 2 ans au lieu de 3
- Assurance souvent moins chère
- Conducteur plus confiant et autonome

